



**PRÉFÈTE
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNE de ROSIÈRES-EN- SANTERRE

CONSULTATION PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Le public est prévenu qu'en application de l'arrêté préfectoral du **29 MARS 2022**, il sera procédé, du 25 avril au 23 mai 2022 inclus, soit pendant 29 jours consécutifs, à une consultation publique sur la demande présentée par la Communauté de Communes Terre de Picardie, en vue de procéder à la modernisation et à l'extension de la déchetterie, soumise au régime de l'enregistrement, sur le territoire de la commune de ROSIÈRES-EN-SANTERRE, lieu-dit "Maison Rouge".

L'ouverture de la consultation publique sera annoncée dans la commune de ROSIÈRES-EN-SANTERRE et dans celles incluses dans son rayon d'affichage, à savoir : LIHONS et VAUVILLERS, ainsi que sur le site de la préfecture : <http://www.somme.pref.gouv.fr> / politiques publiques / Environnement / rubrique installations classées pour la protection de l'environnement).

Pendant cette période, les pièces du dossier ainsi qu'un registre seront déposés au secrétariat de la mairie de ROSIÈRES-EN-SANTERRE, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux à l'exception des jours fériés ou chômés et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet, soit du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures.

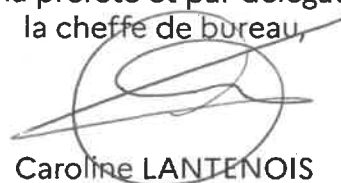
Les observations pourront également être adressées par écrit à la mairie de ROSIÈRES-EN-SANTERRE ou à la préfecture de la Somme, ainsi que par mail à l'adresse : pref-consult-public@somme.gouv.fr, avant la fin du délai de consultation du public.

Le registre sera clos par le maire de la commune de ROSIÈRES-EN-SANTERRE, à l'expiration de la consultation.

La décision d'accorder ou non cette autorisation d'exploiter sera prise par la préfète de la Somme sous la forme d'un arrêté préfectoral d'enregistrement ou d'un arrêté préfectoral de refus.

Amiens, le **29 MARS 2022**

Pour la préfète et par délégation,
la cheffe de bureau,



Caroline LANTENOIS